

RCS : AIX EN PROVENCE

Code greffe : 1301

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2007 B 01361

Numéro SIREN : 443 867 064

Nom ou dénomination : AAD FRANCE PRESENCE

Ce dépôt a été enregistré le 14/05/2021 sous le numéro de dépôt 6406

AAD FRANCE PRESENCE
SAS au capital de 37 000 euros
Siège social : 5 avenue Saint-Victoire 13100 Aix-en-Provence
RCS Aix-en-Provence n° 443 867 064

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 19 AVRIL 2021

Le dix-neuf avril deux mille vingt-et-un, à dix heures, les associés et le Président de la société AAD France PRESENCE, société par actions simplifiée au capital de 37 000 euros, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, après y avoir été régulièrement convoqués, afin de prendre les résolutions ci-après :

Ordre du jour :

- démission de l'actuel Président :
- nomination d'un nouveau Président ;
- pouvoirs pour effectuer les formalités légales.

Etaient présents :

- la société FINANCIERE OUI CARE, société par actions simplifiée au capital de 28 353 000 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés du Mans sous le numéro 834 155 988, dont le siège social est situé au 85 boulevard Marie et Alexandre Oyon au Mans (72100), titulaire de 949 actions et représentée par son Président, Monsieur Guillaume RICHARD ;
- la société OUI CARE DOTATION, société par actions simplifiée au capital de 21 000 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés du Mans sous le numéro 834 536 153, dont le siège social est situé au 85 boulevard Marie et Alexandre Oyon au Mans (72100), titulaire de 51 actions et représentée par Madame Félicie RICHARD, dûment habilitée ;
- la société O₂ Développement, société par actions simplifiée au capital de 883 600 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés du Mans sous le numéro 452 022 858, dont le siège social est situé au 85 boulevard Marie et Alexandre Oyon au Mans (72100), représentée par son Président, la société FINANCIERE OUI CARE ;
- Monsieur Guillaume RICHARD, né le 7 septembre 1973 à Rouen et demeurant 43 route de Rouperoux à Saint-Gervais-en-Belin (72220).

Le Président constate :

- l'absence excusée de la SAS Ernst and Young Audit, commissaire aux comptes titulaire.
- l'absence excusée de la SA KPMG, commissaire aux comptes titulaire.



PREMIERE RESOLUTION : Démission de l'actuel Président et nomination d'un nouveau Président

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance de la lettre de démission de l'actuel Président de la société AAD FRANCE PRESENCE, la SAS O₂ Développement, et en avoir pris acte, décide de nommer en tant que nouveau Président de la société AAD FRANCE PRESENCE la société FINANCIERE OUI CARE, société par actions simplifiée au capital de 28 353 000 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés du Mans sous le numéro 834 155 988, dont le siège social est situé au 85 boulevard Marie et Alexandre Oyon au Mans (72100), représentée par son Président Monsieur Guillaume RICHARD, né le 7 septembre 1973 à Rouen, et demeurant 43 route de Rouperoux à Saint-Gervais-en-Belin (72220), à compter du 19 avril 2021 et pour une durée indéterminée, ce qu'elle accepte expressément.

Préalablement à cette nomination, la société FINANCIERE OUI CARE et son représentant légal, Monsieur Guillaume RICHARD, ont affirmé n'être frappés d'aucune incapacité, interdiction ou déchéance susceptible de les empêcher d'exercer ce mandat.

L'assemblée générale précise que le nouveau Président exercera ses fonctions et missions dans les mêmes conditions que son prédécesseur dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et dans les conditions prévues par les statuts de la société AAD France Présence.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION : Pouvoirs pour effectuer les formalités légales

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au Président ou au porteur d'un original ou d'une copie du procès-verbal en vue d'accomplir toutes les formalités légales nécessaires.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à dix heures trente.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la SAS FINANCIERE OUI CARE, la SAS OUI CARE DOTATION, la SAS O₂ Développement et Monsieur Guillaume RICHARD.

GR GR M

La SAS FINANCIERE OUI CARE,
représentée par son Président, Monsieur Guillaume RICHARD
Associée et Présidente de la société AAD France Présence
(précédée de la mention « *bon pour acceptation des fonctions de Président* »)

*Bon pour
acceptation des
fonctions de Président*

La SAS OUI CARE DOTATION,
représentée par Madame Félicie RICHARD,
dûment habilitée
Associée de la SAS AAD France Présence

La SAS O₂ Développement,
représentée par son Président,
Monsieur Guillaume RICHARD